

Séance du lundi 12 décembre 2016

Date de Convocation : mardi 6 décembre 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 39

N° 2016.12.05 - Régie municipale du stationnement - Conseil d'exploitation - Modification des représentants

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Guillaume LACROIX, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Sébastien GUERAUD, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Ouadie MEHDI, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Georges RAVAT, Sara TAROUAT-BOUTRY, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Françoise COURTINE à Sylviane CHENE, Pascale BONNET SIMON à Catherine MAITRE, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY

Secrétaire de séance : Vasilica CHARNAY

Rapporteur : Claudie SAINT ANDRE

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Par délibération du 21 décembre 2015, le Conseil Municipal a délibéré sur le principe du recours au mode de gestion en régie sous forme d'une régie avec autonomie financière, dite « régie autonome » afin d'assurer l'exploitation du stationnement payant sur voirie ainsi que du stationnement en ouvrages et en parcs en enclos. Cette régie dénommée « Régie du stationnement de Bourg-en-Bresse » a été créée par délibération du même jour.

Elle est administrée, sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un Conseil d'exploitation dont il revient au Conseil Municipal, conformément à l'article R.2221-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), de désigner les membres sur proposition de Monsieur le Maire.

Motivation et opportunité de la décision

Conformément à la composition du conseil d'exploitation telle que fixée par les statuts approuvés, et suite à la nécessité de remplacer la personne qualifiée titulaire membre du Conseil d'exploitation, l'assemblée est invitée à désigner les nouveaux membres du Conseil d'exploitation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU l'avis du Conseil d'exploitation en date du 17 novembre 2016 ;

VU l'avis de la Commission Proximité -Travaux - Environnement / Urbanisme – Déplacement en date du 30 novembre 2016 ;

SUR PROPOSITION de M. le Maire ;

AYANT décidé de ne pas procéder à un vote à bulletin secret ;

A L'UNANIMITE des votants (39 voix)

DESIGNE Les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie du Stationnement de Bourg-en-Bresse

Membres du Conseil Municipal (pas de modification)

Titulaires : Mme Claudie SAINT-ANDRE et M. Jean-Marc GERLIER

Suppléant : M. Sébastien GUERAUD et M. Ouadie MEHDI

Personnes qualifiées (modifiées)

Titulaire : Mme Sophie LASNE, Responsable du service Stratégie-Opérations et Mobilités Urbaines

Suppléant : Monsieur Tristan CAMPARDON, Chargé d'Études Mobilité

Impacts financiers

néant